

Compte-rendu Commission Forum Journée sur l'Attractivité européenne Lundi 24 Avril 2017

Président : M. Philippe Gourbesville, Directeur de Polytech'Nice
Vice-Président : M. Yves Poilane, Directeur de Télécom ParisTech
Vice-Président : M. Luc Hittinger, Délégué permanent, CPU Bruxelles
Référents Campus France : Mme Anne Plaine, Responsable du service Europe / M. Jean-Luc Ito-Pagès, Responsable de l'offre de formation

La France est le 4^{ème} pays d'accueil des étudiants internationaux en mobilité et le nombre d'étudiants en mobilité ne cesse de progresser. Mais quelle place est faite à l'Europe ? L'attractivité européenne n'est pas un acquis et l'Europe n'apparaît plus comme une évidence pour les européens, le Brexit en témoigne. Il faut se préoccuper de l'attractivité européenne et lui donner un nouvel élan, faire rêver la destination Europe.

1/ Analyse de la mobilité européenne

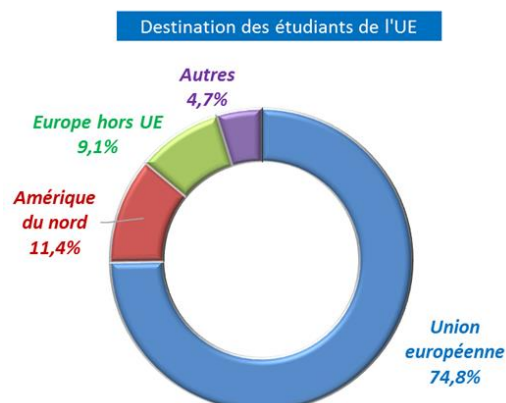
Intervenants :

- M. Didier Rayon, Responsable des études, Campus France
- Mme Vanessa Debiais-Sainton, Chef de Secteur, Erasmus+ pour l'Enseignement Supérieur, Commission Européenne (DG Education et Culture)
- Mme Hélène Pinaud, Coordinatrice de la Dimension internationale, Cabinet de la Directrice, Erasmus +
- Mme Sara Gill, Attachée pour la Science, l'Innovation, et l'Enseignement supérieur de l'ambassade du Royaume-Uni en France

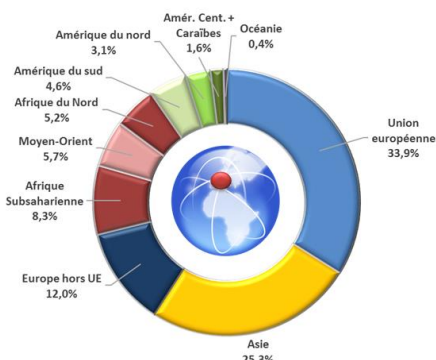
Intervention de Didier RAYON, Service Études & recherches, Campus France

Les chiffres clés de la mobilité étudiante dans l'Union Européenne

L'observatoire mis en place par Campus France permet de suivre l'évolution et tendances de la mobilité européenne. À partir de données établies par l'Unesco et reconstituées par année, on constate que de 2006 à 2015 la mobilité diplômante sortante a progressé de plus de 54% au niveau mondial, alors que la progression pour les étudiants des 28 pays de l'Union Européenne est de plus 35%. La mobilité européenne est pour $\frac{3}{4}$ intra-européenne, un peu plus de 10% à destination de l'Amérique du Nord et 9% hors de l'Union Européenne.



Dans le top 15 des pays de destination des étudiants européens, le Royaume-Uni était en 2014 la première, suivie de l'Allemagne, des États-Unis, l'Autriche, et en 6^{ème} position la France. L'évolution de la mobilité diplômante étudiante entrante dans les 28 pays de l'Union Européenne a aussi augmenté de plus de 35% en 2005 et 2014. Plus de 25% des étudiants viennent d'Asie, 12% de la zone Europe (hors pays de l'Union Européenne), plus de 8% d'Afrique subsaharienne, près de 6% du Moyen-Orient et plus de 5% d'Afrique du Nord. Le total général des effectifs des étudiants en mobilité entrante dans l'Union Européenne était en 2014 de 1 343 225, selon l'Unesco.



La France en occupant la 6^{ème} position, capte 5.3 % de la mobilité européenne (UE et hors UE¹) et 6.1 % de la mobilité dans l'UE uniquement.

La part des étudiants italiens venus étudier en France a progressé de plus de 50% en cinq ans, 28% pour les étudiants espagnols. À noter la baisse de près de plus de 68% d'étudiants danois, de 28% d'étudiants bulgares, de 18,7% d'étudiants estoniens et de moins 12,5% d'étudiants de la République tchèque. À noter enfin que 64% des effectifs sont des étudiantes.

Les étudiants de l'Union Européenne en France suivent, pour plus d'un tiers d'entre eux, des études dans les filières universitaires Lettres, langues, SHS. Près de 15% en Sciences et STAPS, 12% en Droit et Science politique, 9% en Économie, AES, gestion et près de 8% en médical. Les écoles spécialisées en art ou autres attirent 15% des étudiants, 6% dans les écoles de management et 3% dans les écoles d'ingénieur.

Discussion :

Les chiffres mentionnés par la CDEFI montrent que le poids de l'Europe en mobilité entrante et sortante dans le cadre des formations d'ingénieurs reste constant : l'Europe représente 13 % du flux entrant et 50 % de la mobilité sortante.

La progression des étudiants européens inscrits dans une école d'ingénieurs est de 9, 4 %, augmentation la plus faible par rapport aux autres continents.

Intervention de Mme Hélène Pinaud, Coordinatrice de la Dimension internationale, Cabinet de la Directrice, Erasmus + ; Mme Vanessa Debiais-Sainton, Chef de Secteur, Erasmus+ pour l'Enseignement Supérieur, Commission Européenne (DG Education et Culture)

D'Erasmus à Erasmus+ : 30 ans de succès

9 millions de personnes ont bénéficié du programme :

- 4,4 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur



¹ Classification du MEAE : Europe UE 28 pays
 Europe Hors UE : 23 pays

- 1,4 million d'échanges de jeunes
 - 1,3 million en formation professionnelle
 - 1,8 million du personnel enseignant et animateurs socio-éducatifs
 - 100 000 volontaires européens
 - 100 000 étudiants et personne Erasmus Mundus
- Le programme **Erasmus+ aide aussi les anciens étudiants à doubler leur chance de trouver un emploi**. 1/3 des stagiaires Erasmus+ obtiennent ainsi un poste dans l'entreprise où ils ont travaillé. Les alumni Erasmus+ trouvent plus vite un emploi et ont une rémunération de 25% de plus que la moyenne. Enfin, ¾ des employeurs affirment que le volontariat est un plus.
- Le programme **Erasmus+ renforce l'inclusion sociale** : 35 000 étudiants de l'enseignement supérieur sont issus de milieux défavorisés bénéficiant d'un soutien, ce qui correspond à un 1/3 des jeunes participants. 100 000 réfugiés ont pu ou peuvent bénéficier d'un soutien linguistique en ligne. 7 000 projets de coopération ont été financés afin de promouvoir l'inclusion sociale.



L'évaluation est conduite à mi-parcours d'Erasmus et fait l'objet d'une consultation publique selon un calendrier. Il apparaît que la structure doit être gardée, la mobilité physique à poursuivre, la dimension internationale à maintenir et les projets de coopération à développer. Les outils informatiques doivent aussi toujours être améliorés.

Concernant les améliorations du programme, plus de budget est nécessaire, la mobilité virtuelle/mixte et la formation des professeurs est à renforcer, une simplification des réponses aux appels et moins de silos pour plus d'efficacité souhaitée. La digitalisation des procédures administratives est désormais privilégiée et une application mobile « E+ » a été créée (guide, réseau, langues, bulletin d'info, bonnes pratiques). Le projet « *Erasmus without paper* » vise à faciliter les échanges de données entre les universités (ex. mettre en ligne les contrats d'études). L'objectif est d'étendre à tous les pays cette plateforme.



Discussion :

À l'occasion de cette journée, un appel a été lancé aux établissements français afin qu'ils

interagissent sur la plateforme collaborative et répondent aux questionnaires pour envisager les évolutions Erasmus Post 2020.

Dans le cadre des programmes Erasmus, la France est le 1^{er} pays en mobilité sortante (crédits et stage) et le 1^{er} pays d'accueil des étudiants boursiers Erasmus Mundus. La France est attractive en Europe (même si elle est 4^{ème} pays d'accueil dans le cadre d'Erasmus) et hors de l'UE, mais doit améliorer les conditions d'accueil. Elles peuvent être liées à la langue : envisager de développer des programmes dans d'autres langues.

La projection des jeunes vers le futur Erasmus+ est aussi traitée via l'application :

<http://app.wetipp.com/erasmusplusgeneration>

L'Université Franco-Allemande (UFA) a pour mission de susciter le développement des doubles diplômes entre les institutions françaises et allemandes. 185 institutions (universités, grandes écoles) sont membres de l'UFA et accueillent en ce moment 6 500 étudiants dont 500 doctorants. Ces cursus intégrés proposent une mobilité dans l'autre pays avec une bourse. L'apprentissage de ces langues est un atout et apporte une plus-value interculturelle énorme à ces jeunes diplômés. 70 % des diplômés trouvent un emploi. L'objectif de l'UFA est d'augmenter le nombre de nouveaux programmes et de développer certaines filières comme les sciences fondamentales où elle n'est pas assez présente.

Intervention de Sara Gill, Attachée pour la Science, l'Innovation, et l'Enseignement supérieur de l'ambassade du Royaume-Uni en France

Avec le Brexit, c'est une nouvelle définition des relations du Royaume-Uni avec les pays européens. UUK a mené campagne pour rester dans l'Europe et inquiet sur le devenir de la mixité étudiante (l'Université de York par exemple accueille 26 % d'étudiants internationaux). Les inscriptions via UCAS (candidature pour étudier en 1^{er} cycle au Royaume-Uni) ont baissé de 6 % par rapport à l'année précédente. Malgré le Brexit, le Royaume-Uni envisage de nouvelles opportunités de coopération. De nombreuses universités britanniques ont des campus délocalisés en France et le projet « Paris Seine Initiative » pour accueillir les universités britanniques est un moyen de leur assurer une visibilité à l'international. L'Ambassade du Royaume-Uni a confirmé que le gouvernement britannique continuera à financer H2020 et soutiendra financièrement les étudiants européens pour l'année 2018-2019.

La collaboration scientifique reste une priorité dans le plan Brexit.

2/ La place de la langue et du multilinguisme comme levier d'attractivité

Intervenants :

- Annick Suzor-Weiner, Professeur émérite à l'Université Paris-Sud, Chargée de mission auprès de l'AUF
- M. Fabien Pois, Directeur adjoint de l'Alliance Française Bruxelles-Europe
- Béatrice Renu, Chargée du secteur International, Carel

Le retour d'expérience de l'Alliance française de Bruxelles a souligné l'importance de la promotion du multilinguisme comme levier d'attractivité pour l'Europe et la France. L'Alliance Française de Bruxelles compte 4 000 apprenants avec une augmentation de +10% par an. Son implantation au cœur des institutions européennes lui permettent de répondre à des projets de la commission valorisant le multiculturel. Même si les institutions européennes utilisent l'anglais dans 96% de leur support, beaucoup d'interlocuteurs se plaignent du tout en anglais. Un des défis de l'Europe est la promotion de ses langues pour favoriser l'intercompréhension. Dans cet objectif, l'AF a mis en place un atelier sur l'intercompréhension financé par la Commission. Promouvoir le français n'est pas le seul but, défendre les autres langues est un facteur attractif pour faire venir des étudiants.

L'expérience du Carel dans la promotion des langues autre que le français lui a permis d'attirer un plus large public international dont européen (39% des jeunes viennent d'Europe). Le CAREL a mis en place des ateliers où les étudiants français rencontrent les étudiants internationaux. L'école met l'accent sur le multilinguisme porté par la diversité des étudiants étrangers.

Discussion

Les échanges avec la salle ont relevé l'importance de valoriser ces compétences interculturelles de ces étudiants internationaux/européens.

Le développement à l'international est lié à la capacité de proposer des parcours enseignés en anglais. Dans certaines universités, 80% de programmes Erasmus sont délivrés en anglais. Les « *French studies* » permettent à des étudiants anglophones d'accéder aux enseignements de la culture et de la langue française.

Le profil des étudiants européens est différent de l'étudiant international. Les étudiants européens cherchent des parcours en anglais, alors que les étudiants internationaux sont plus dans une démarche d'apprendre la culture, la langue française. Les programmes Erasmus ne permettent pas d'aménager l'apprentissage d'une autre langue.

Même si d'autres langues d'enseignement peuvent être mises en place en développant d'autres coopérations, la question des moyens est primordiale.

Plus de 1300 programmes en anglais sont proposés dans le moteur de recherche « *Taught in English* » de Campus France et le nombre de ces programmes ne cesse d'augmenter (+10 %/an).

Quel accompagnement pour les professeurs ? La qualité de l'enseignement en anglais est importante et l'accompagnement pédagogique des professeurs doit être pris en considération.

Les sites internet des universités/écoles doivent proposer une offre française en anglais avec des supports en anglais. C'est élément attractif pour les étudiants internationaux.

En marge des compétences linguistiques des professeurs, le problème premier reste l'accueil de ces étudiants étrangers : comment on valorise leurs compétences et l'approche multiculturelle ?

3/ L'attractivité européenne par ses espaces interrégionaux

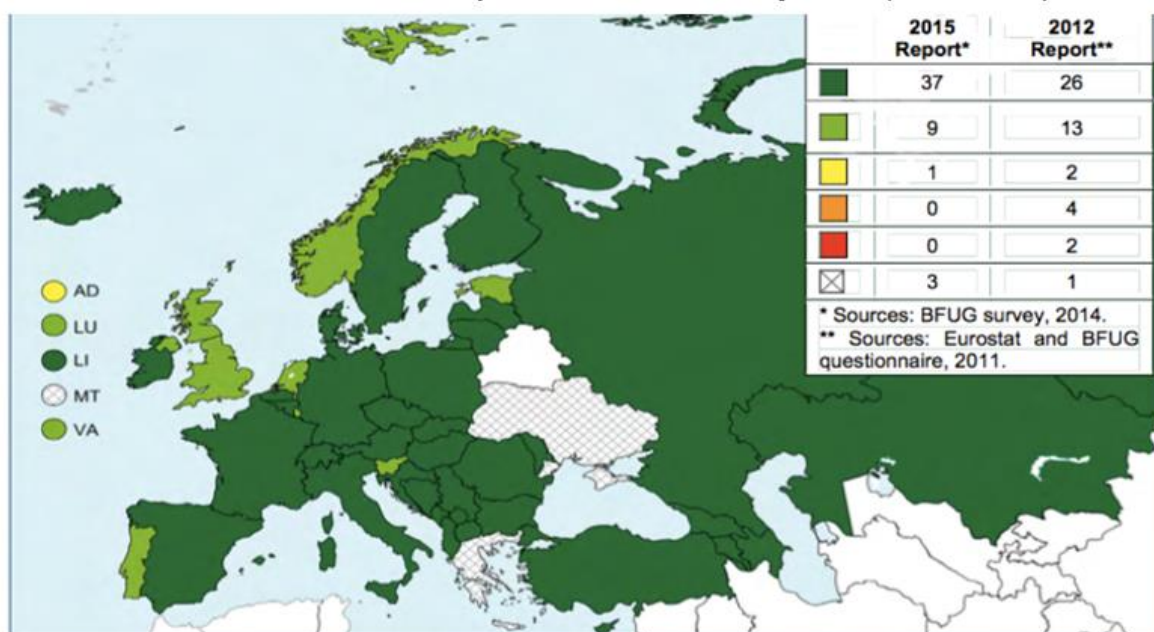
Intervention de Patricia Pol, représentante de la vice-présidence française au Groupe de suivi de Bologne (Juillet 2015-Mars 2017)

L'espace européen de l'enseignement supérieur : réalités et enjeux pour 2018

Le « processus de Bologne » fêtera ses 20 ans en 2018. Il concerne désormais 37 millions d'étudiants. Conçu comme un processus inter-gouvernemental pour développer un espace "harmonisé", trois engagements clés ont été retenus :

- Organisation des études en 3 cycles (BaMaD/LMD) mesurée par les crédits ECTS et un cadre européen des certifications.
- Un système d'assurance qualité autour des « *European Standards and guidelines* » (ESG) et le Registre européen des agences qualité : EQAR (*European Quality Assurance Register*).
- Un système de reconnaissance des études et des diplômes basé sur la convention de Lisbonne, soutenu par le supplément au diplôme

La mise en place des deux cycles, effectuée en 2013-2014, a été un succès.



Notes: Source: 2015 Implementation report. www.ehea.info

La durée des deux cycles est restée néanmoins hétérogène, avec un nombre d'ECTS différent (240, 270, 300) pour la durée de la Licence/Bachelor et les programmes de Master. Il reste également de grandes marges de progrès pour l'ouverture des agences EQAR dans les pays de l'espace européen de l'enseignement supérieur. La prochaine conférence ministérielle, qui sera organisée à Paris en 2018, devra proposer de nouvelles perspectives afin de confirmer le projet du processus de Bologne initié il y a vingt ans.

Intervention d'Emmanuelle Gardan, Responsable de programmes Enseignement Supérieur et Recherche

L'attractivité européenne par ses espaces interrégionaux : rôle et contribution de l'Union pour la Méditerranée

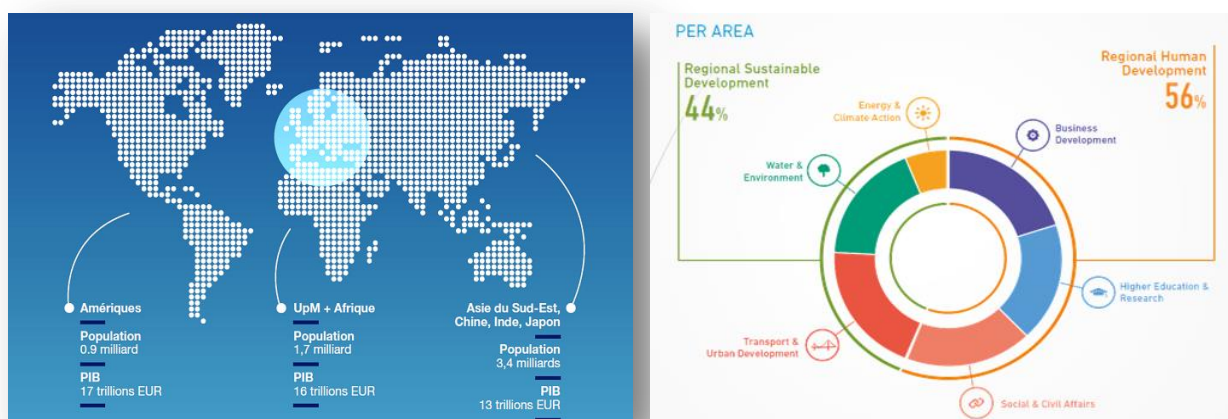


Union pour la Méditerranée
 Union for the Mediterranean
 الإتحاد من أجل المتوسط

43 pays, dont 28 États membres de l'UE plus 15 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, sont membres de l'Union pour la Méditerranée. La mission principale de l'UpM est l'amélioration de

la coopération et le dialogue régional, afin de favoriser la mise en œuvre d'initiatives et de projets concrets structurants ayant un impact réel sur les citoyens, et principalement sur les jeunes. Trois priorités ont ainsi été retenues : le développement humain, la stabilité et l'intégration.

La région euro-méditerranéenne est un espace de défis et d'opportunités. Parmi les outils de l'UpM, un label permet de soutenir des projets :



L'amélioration de l'employabilité des jeunes et la mobilité des étudiants reste une priorité. Le Secrétariat de l'UpM est engagé à renforcer la coopération et l'intégration en matière de R&I entre les pays. Le rôle de l'UpM, en tant que plateforme régionale, est celui de facilitateur et moteur de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur dont les actions sont cruciales pour la stabilité et doivent être plus soutenues.

Le Dialogue régional instauré par l'UpM sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et la mobilité académique dans l'espace euro-méditerranéen a fait l'objet de deux réunions récentes (15 déc. 2016, 11 mai 2017) pour :

- Renforcer la coopération régionale et les synergies entre les États membres, les acteurs et les parties prenantes régionales.
- Amplifier les partenariats durables entre les établissements d'enseignement supérieur en Méditerranée et développer davantage les opportunités de mobilité.
- Appuyer le processus par une assistance technique pour définir une stratégie régionale dans ce secteur.
- Développer la relation de travail de l'EHEA sur la coopération internationale (Bologne 2018).

Les projets à impact régional sont les suivants :

- **Université Euro-Méditerranéenne de Fes** – Campus régional d'excellence qui contribue à la promotion des échanges culturels, stimule la mobilité, augmente l'employabilité des étudiants et l'incubation d'entreprises.
- **Université EMUNI** – Centre régional d'études et réseau euro-méditerranéen regroupant 122 universités représentant plus de 7 000 étudiants.
- **HOMERe** – Promouvoir la mobilité de stages intra-régionale pour lutter contre l'inadéquation des compétences sur le marché du travail.

- **Méditerranée Nouvelle Chance** – Favoriser les échanges de bonnes pratiques et la mise en réseau des dispositifs d'insertion socio-professionnelle des jeunes, y compris des jeunes diplômés.
- **Cursus du CIHEAM** – Renforcer la coopération académique dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural.
- **Eastern Mediterranean International School** – Promouvoir la mobilité et fournir des possibilités d'apprentissage dans un environnement interculturel.

La coopération est également active avec les réseaux d'établissements :

- **Coopération institutionnelle avec UNIMED (MoU)** : développement d'activités conjointes, optimisation des synergies entre les initiatives UpM et les projets euro-méditerranéens d'UNIMED, rencontres de travail régulières.
- **Co-organisation de la Conférence Annuelle EMUNI 2017** "Jeunes, Employabilité, Entrepreneuriat" (Piran, 5-6 Avril 2017).
- **Arab-Euro Conference on Higher Education (AECHE)** : le Secrétariat de l'UpM membre est associé au comité de pilotage.
Prochaine conférence à l'Université Mohammed V de Rabat du 24 au 26 Avril 2017.
- **Relations étroites avec** : Téthys, *Association of Arab Universities*, *UNICA Network*, *European University Association*, RMEI, etc.

Préconisations :

- **Continuer d'améliorer l'accueil lié à la langue et au multiculturel**
- **Nécessité de développer l'offre en anglais, mais nécessité d'un budget pour l'accompagner.**